

COMPTE RENDU FO du GT CTR 20 OCTOBRE 2020



Point d'actualité :

Secrétaire Générale : suite au message du DG, privilégier les réunions en visio. Mais les élus des OS font comme ils veulent, il n'y a pas d'interdiction à se déplacer pour une réunion.

40 cas contact avérés par semaine à la DG, presque toujours contractés à la cantine.

Le Cefil n'est pas dans une zone de couvre-feu, les OS peuvent s'y rendre pour l'accueil des nouveaux.

Les soutenances des mémoires se feront à distance pour ceux qui le souhaitent.

DSDS : le télétravail n'augmente pas. Actuellement, 36,7% des agents ne prennent aucun jour, c'était 34,1% la semaine précédente.

OS : les agents se sentent obligés, alors que le TT a toujours été volontaire.

Dans le message du DG, rien sur les enquêteurs, à part le rappel du couvre-feu.

SG : pas d'attestations pour rentrer après 21h.

Pour le RP, réunions en mairie devront se faire en visio, si problème d'horaire avec le couvre-feu.

FO : charge de travail des enquêteurs très importante, très difficile de s'organiser.

SG : 20 millions de personnes vivent dans les zones avec couvre-feu, ce n'est pas possible d'assurer des conditions de travail telles qu'elles étaient auparavant.

DPCEM : mode téléphone à privilégier. Contraintes européennes, pas possible de décaler.

OS : RP et DEM, plusieurs jours de télétravail, dégradation de la qualité du travail. Recensement dégradé, c'est mieux que pas de recensement.

Dégradation dans les enquêtes, problèmes des transports en commun.

FO : Eurostat, tous les pays sont concernés par la Covid, pourquoi les contraintes persistent ?

On fait plus de 10h par jour : Teo + HVP + Enquête Emploi... Comment ça se passe dans les autres pays ?

DPCEM : pas de reports, mais des adaptations de protocole, téléphone, internet, dans les différents pays européens. Le mode est dégradé mais permet de garder les indicateurs.

MESURES CATEGORIELLES ENQUETEURS

En préambule, a été ré-abordé, à la suite du GT CHSCT-S du jeudi 15/10/2020, la question de l'organisation du travail pour les enquêtrice-urs, très pénalisée par la crise de la Covid19 et la mise en place des zones de couvre-feu qui ne cessent de s'étendre.

A l'heure du télétravail préconisé, s'il y a un métier où cette forme de travail est difficile à mettre en œuvre, c'est bien celui d'enquêteur. Cependant, d'après la Direction, les protocoles ont été adaptés de façon à faciliter les collectes et d'après les chiffres retours, pour l'enquête Emploi, il n'y a pas de différence entre le téléphone et le face à face...

Un bilan du face à face terrain sera fait à la mi-Novembre.

Des protocoles seront mis en place en relation avec les autres pays européens pour les enquêtes concernées.

Gestes barrières rappelés ; éviter les cantines (mise en place de jauge avec créneau d'1/2H), les regroupements familiaux, vecteurs de contamination.

MESURES : La prime COVID sera versée fin novembre : 330€ au prorata de la quotité, non chargée.

En plus des revalorisations du point d'indice de la fonction publique ;

2016-17 Revalorisation surtout du bas de la grille

2018 Augmentation de 1,6 % de l'indemnité de l'agent enquêteur pour tous les enquêteurs,

2019 Indice +4 points

=>ENVELOPPE DONNEE PAR BERCY 900K€ SUR 3 ANS

2020 Indemnité organisation de collecte : 150€+part variable d'1€ par FA ou tournée de prix (on devrait pouvoir vérifier avec nos Opale, si on nous les donnait!)

Coût de l'opération 500K€

2021 Il reste environ 100K€ pour cette année donc revalorisation +0,6 % (de 7,6 % à 8,2%), donnera une augmentation à 107K€ de la masse salariale.

Une nouvelle prime pour quartier prioritaire est à l'étude pour 2021 basée sur Nautile, et ce, en plus de la prime ZUS qui continuera d'être versée.

Celle-ci approcherait 110€ brut pour un ETP en bas de la grille et 160€ pour ETP haut de grille.

En terme de pilotage de la masse salariale, celle-ci a été utilisée à 99,99 % en 2019

Toute réflexion sur la revalorisation du bas de la grille doit être discutée et validée par Bercy. Actuellement la SG dit que la Direction Générale du Budget ne donne pas les moyens, le seul moyen serait de rogner sur l'enveloppe salariale d'autres agents.

EXPERTS : Actuellement via un examen au bout de 10 ans d'ancienneté, une seconde voie d'accès est à l'étude. Environ 35 candidats pour 20 postes.

RECRUTEMENT et COMPÉTENCES : Les compétences dans le métier d'enquêteur pourraient être prises en compte pour l'ancienneté. Depuis 3 ans, 500 recrutements mais nous n'avons pas plus de détails (renouvellement de contrats/CDDO, etc)

PROJET CIRCULAIRE TÉLÉTRAVAIL

Ceux qui sont à 60% n'auraient plus droit au télétravail Une enquête sera lancée auprès des agents sur le télétravail, le droit à la déconnection.

La Secrétaire Générale a dit non à la demande d'une indemnité compensatrice.

Elle a refusé la possibilité de passer à 3 jours de télétravail, demande faite par CFDT et CGC.

Ses propos : passer à 3 jours, ce serait la majorité des agents à distance, l'abandon des bureaux, un autre monde du travail

FO : contre le passage à 3 jours. Nous avons souligné l'importance du collectif de travail, mis à mal déjà avec 2 jours de télétravail. Nous avons fait remarquer que ça ne posait peut-être pas trop de problème dans certaines divisions, mais que c'était la désorganisation complète et l'impossibilité de travailler dans de bonnes conditions à la Dem ou au RP. En particulier, pendant la période de préparation de précollecte.

Nous avons évoqué l'isolement de certains, la dégradation de leur santé, l'absence totale de contact entre un médecin de prévention et l'agent sur les 7 mois écoulés.